

INFOS - Rentrée scolaire - Intendance

Année 2020-2021

1/ **Carnet de correspondance** : Un carnet de correspondance est fourni à votre enfant. Il est individuel, et doit être présenté à chaque entrée/sortie dans le collège. En cas de perte, un nouveau carnet devra être acheté en remplissant un formulaire récupéré auprès de la vie scolaire.

2/ **Cantine** : Une carte est fournie à votre enfant en début d'année de 6°. En cas de perte ou de détérioration volontaire, l'élève doit en acheter une nouvelle. L'oubli répété de la carte est passible d'une punition. Le régime est choisi en début d'année scolaire, tout changement doit faire l'objet d'une demande écrite au chef d'établissement, ce changement intervenant au trimestre suivant la demande. La demi-pension fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

3/ **Bourse** : Cette aide nationale est demandée et attribuée individuellement, en ligne prioritairement. La demande s'effectue à partir de la rentrée scolaire jusqu'à mi-octobre, elle se fait en ligne via un téléservice en passant par le portail "scolarité services" (avec l'identifiant ATEN), ou via le portail Franceconnect. Le numéro identifiant ATEN vous sera transmis (élèves des classes de 6°, déjà connu pour les autres élèves), afin de vous permettre de vous connecter. Vous devez posséder votre avis d'imposition 2019 pour effectuer vos démarches en ligne.

4/ **Paiement** : Le paiement de la demi-pension s'effectue en début de chaque trimestre, sur réception d'un avis aux familles. Ce paiement peut s'effectuer en espèces (au service intendance), par chèque (à déposer dans la boîte aux lettres située au niveau du secrétariat d'intendance, inscrire nom, prénom, classe au dos du chèque) ou par virement. En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service intendance au 05.63.22.21.08 ou l'assistante sociale (madame PALOUS) au 05.63.22.21.00. Si la date limite de paiement n'est pas respectée, le service comptabilité engagera une procédure de recouvrement.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service intendance par téléphone au 05.63.22.21.08 ou par mail à 0820684y-gestionnaire@ac-toulouse.fr